

RIVEMONT

Rivemont - Mise à jour semaine 281-282

10 mai 2023

Rivemont est le gestionnaire de portefeuille responsable des décisions d'investissement pour la stratégie Rivemont crypto.

S'il y a un thème qui retient l'attention ces derniers jours, c'est bien celui de l'importante hausse des frais de transaction sur le réseau bitcoin. Qu'est-ce qui explique cette tendance soudaine? La réponse repose sur différents éléments parallèles qui ont créé une tempête parfaite le temps de quelques jours. Commençons donc par approfondir ce sujet.

Évidemment, les frais de transaction dépendent essentiellement du nombre de transactions enregistré sur la chaîne de blocs. Or, malgré une légère baisse du prix du bitcoin ces deux dernières semaines, les frais pour enregistrer une transaction assurée d'être intégrée dans le prochain bloc ont quant à eux

explosé. Pourquoi? À cause d'une nouveauté nommée les *Ordinals*, qui sont en réalité des NFT reposant directement sur le réseau bitcoin. Jusqu'ici, les jetons non fongibles reposaient plutôt essentiellement sur la chaîne ETH.

Les NFT Ordinals reposent sur l'utilisation d'inscriptions, qui s'inspirent de la théorie de l'ordinal via le protocole développé par Casey Rodarmor. L'objectif de la théorie d'Ordinal est de conférer aux satoshis, les plus petites unités de bitcoin (1/100 000 000 d'un bitcoin complet), des identités individuelles qui permettent de les suivre, de les transférer et de leur donner une signification particulière. En d'autres mots, le protocole Ordinal assigne à chaque satoshi un numéro séquentiel. Une fois que ce numéro est attribué, chaque satoshi peut être enregistré avec des données telles que des images, du texte ou des vidéos grâce à une transaction Bitcoin. Une fois que la transaction est confirmée, les données sont intégrées de manière permanente à la blockchain Bitcoin. De tels NFTs sont différents en ce sens qu'il n'existe pas de fichier de métadonnées référençables décrivant le NFT. Au lieu de cela, l'ensemble du fichier de données réside dans le champ de signature des transactions Bitcoin. Cela signifie que l'intégralité des NFTs Bitcoin repose exclusivement dans la blockchain. Pour les amateurs de NFTs, cela apporte un niveau d'immuabilité supplémentaire. Par contre, l'envers de la médaille s'est montré pour le moins limpide depuis la hausse en popularité de ces nouveaux NFTs.

En effet, ces jetons nommés BRC-20 augmentent soudainement la demande de transactions à valider par les mineurs. Au moment d'écrire ces lignes, 400 000 d'entre elles ne sont pas encore confirmées dans ce qu'on appelle le *mempool*. Ce dernier représente le bassin de transactions dans lequel pigent les mineurs pour composer un bloc. Les mineurs cherchant évidemment la profitabilité maximale, ils prendront les transactions avec les frais associés les plus élevés pour composer chaque bloc. Selon CryptoQuant, les frais moyens par transaction sont montés en flèche, dépassant 16 dollars et culminant à 29 dollars hier. Le même jour, la capitalisation boursière totale des jetons BRC-20 a dépassé le milliard de dollars.



C'est là une merveilleuse nouvelle pour les mineurs, car la rentabilité, ou le prix du hash, a bondi de 66 % depuis le début du mois. Les frais totaux associés à un bloc dépassent même parfois la récompense en bitcoins du bloc lui-même (12.5BTC). Les développeurs, eux, voient majoritairement les jetons comme une menace et un véritable « spam » sur le réseau. Certains pensent même qu'il s'agit d'une attaque concertée de groupes désirant nuire au réseau, ayant des ressources monétaires pour ainsi ralentir le réseau. Rappelons que ces détenteurs d'Ordinals paient actuellement ces frais exorbitants pour s'échanger leurs NFTs. S'agira-t-il d'une mode passagère qui donnera une rentabilité inespérée aux mineurs pendant un temps? Est-ce un problème plus persistant qui mènera au développement de solutions nouvelles et à une hausse de l'intégration du réseau *Lightning* permettant des transactions BTC de 2nd-layer à bas prix? Chose certaine, ce sera le sujet à suivre à court terme.

Nous parlions de tempête parfaite en début de lettre. La raison est qu'une vague de panique s'est manifestée en parallèle en fin de weekend sur l'échange Binance. Cette dernière s'est amorcée lorsque l'échange a stoppé les retraits de bitcoins de sa plateforme. Binance a déclaré que sa décision était basée sur des problèmes de congestion du réseau Bitcoin, ajoutant que l'entreprise travaillait

sur un correctif afin de rouvrir les retraits dès que possible. Durant la panne, il y a eu de nombreuses spéculations sur les causes de celle-ci à travers la communauté. Une discussion majeure sur Twitter Spaces a abordé un large éventail de théories techniques liées aux *Ordinals*, à un vol de réserves de bitcoins, à une nouvelle attaque du gouvernement américain ainsi que des conspirations politiques internationales. Une heure plus tard, Binance a annoncé que les retraits de bitcoins étaient à nouveau disponibles.

Cette vague spéculative a été fortement alimentée alors que des niveaux record de BTCs étaient retirés de l'échange, ajoutant aux craintes tout comme à la congestion du réseau. Binance a transféré plus de 5 milliards de dollars de BTC pendant le weekend, ce qui représente près de 30 % du solde net de la réserve de BTC de l'entreprise. Or, Binance a déclaré par la suite que les transferts n'avaient rien d'inquiétant. «Nous sommes conscients que certaines données montrent un volume important de sorties de Binance», a déclaré l'échange sur Twitter. Ces «sorties» sont en fait des mouvements entre les portefeuilles chauds et froids de Binance en raison des ajustements d'adresses en BTC.» La firme d'analyse CryptoQuant a confirmé qu'il ne s'agissait que d'une réorganisation interne des jetons. Dans la même veine, en réponse à l'arrêt des retraits de l'échange, Binance a publié : «Afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise à l'avenir, nos frais ont été ajustés. Nous continuerons à surveiller l'activité sur la chaîne et nous ajusterons en conséquence si nécessaire. Notre équipe a également travaillé sur l'activation des retraits sur le BTC Lightning Network, ce qui aidera dans de telles situations. Il s'agit pour nous d'une occasion d'apprendre et nous ferons de notre mieux pour éviter que cela ne se reproduise. Nous vous remercions de votre patience.»

À travers cette crise, le prix du bitcoin n'a enregistré qu'une légère baisse tout en demeurant dans son présent canal de transactions. Avec le recul, c'est possiblement l'élément le plus encourageant.

Du côté des actualités dans l'industrie, soulignons d'abord que l'échange américain Bittrex s'est placé sous la protection du chapitre 11 de la loi sur les faillites. Cette décision intervient quelques semaines après que la SEC ait accusé

la bourse d'avoir engrangé au moins 1,3 milliard de dollars de revenus illicites. L'échange a déclaré avoir plus de 100 000 créanciers dont le passif et l'actif sont estimés entre 500 millions et 1 milliard de dollars. La compagnie a dans la même veine assuré que sa filiale internationale n'était pas touchée par cette faillite. Il y a une semaine à peine, Bittrex affirmait que tous les fonds des investisseurs étaient en sécurité. Espérons qu'il en soit véritablement ainsi.

De notre côté de la frontière, selon un article publié le 8 mai par Miller Thomson, le cabinet d'avocats représentant les utilisateurs de QuadrigaCX, la distribution provisoire des fonds liés à la procédure de faillite s'amorcera «dans les semaines à venir». Selon la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, QuadrigaCX doit à ses clients concernés un montant estimé à 160 millions de dollars. Outre la perte de l'accès aux *cold wallets*, la CVMQ affirme que Cotten, PDG de l'entreprise supposément décédé, a réalisé 86 millions de dollars de pertes sur les transactions de cryptomonnaies sur la plateforme QuadrigaCX, pertes qui ont ensuite été couvertes par les fonds des utilisateurs. Depuis lors, le syndic de faillite Ernst & Young a récupéré des actifs d'une valeur de 34,3 millions de dollars. «Nous n'avons pas identifié d'autres actifs que ceux identifiés par Ernst & Young», écrit l'OSC.

Les avocats de Sam Bankman-Fried du défunt échange FTX ont publié leur première argumentation juridique complète en réponse aux accusations de fraude portées contre lui par les procureurs. Dans les documents déposés auprès d'un tribunal fédéral de Manhattan lundi, SBF cherche à contester plusieurs accusations et affirme que le cabinet d'avocats Sullivan & Cromwell, qui représente FTX dans la procédure de faillite, a agi en tant qu'agent du gouvernement fédéral lors de la constitution du dossier pénal à son encontre. Rappelons que SBF doit répondre de 13 chefs d'inculpation allant du blanchiment d'argent à la fraude électronique. Son équipe juridique s'efforce maintenant de faire rejeter dix de ces accusations. Les documents déposés affirment que quatre des chefs d'accusation, notamment la corruption étrangère, le financement de campagne et la fraude bancaire, violent certains aspects de la procédure d'extradition entre les États-Unis et les Bahamas, où M. Bankman-Fried a été arrêté en décembre.

Les résultats financiers de Coinbase ont permis à l'action de l'entreprise de grimper de 13% lors de leur dévoilement vendredi dernier. L'entreprise a engrangé 736 millions de dollars de recettes au cours des trois premiers mois de l'année, soit une augmentation de 22 % par rapport au trimestre précédent, tout en réduisant ses dépenses d'exploitation de 24 % au cours de cette période. Toujours par rapport à Coinbase, un tribunal américain a ordonné à la *Securities and Exchange Commission* de répondre à la plainte de l'échange concernant la manière dont elle applique les lois sur les valeurs mobilières aux actifs numériques. La Cour d'appel du troisième circuit a déclaré dans un document déposé mercredi que la SEC devait déposer sa réponse dans un délai de 10 jours. Coinbase peut alors déposer une réponse sept jours plus tard.

Quelques semaines après la mise à niveau Shanghai de la chaîne Ethereum, quelle conclusion peut-on tirer? La découverte la plus importante est que le montant net d'Ethereum mis en jeu est positif, ce qui indique qu'il y a plus d'adresses qui déposent leur Ethereum qu'il n'y en a qui le retirent. Certains acteurs ayant déposé leurs jetons avant la mise à jour cherchent toujours à les retirer, mais ultimement, cela suggère que les gens sont toujours assez optimistes sur le fait de miser sur Ethereum et d'obtenir ce rendement supplémentaire libellé en ETH pour le faire. C'est doublement intéressant, car ces jetons déposés dans les contrats de jalonnement signifient des jetons en moins sur les échanges pouvant être vendus sur les marchés.

Si le sentiment des deux dernières semaines s'est détérioré avec une chute d'environ 8% depuis le cap des 30 000 \$, certaines données indiquent un possible renversement ici. En effet les investisseurs ont retiré 23 millions de dollars des fonds en positions courtes en bitcoins à un rythme record la semaine dernière. Ce sont toutefois les données d'indice de prix à la consommation ce matin à 8h30 qui retiennent présentement toute l'attention. En effet, on a au cours de la dernière année souvent assisté à un recul dans une tendance générale de « retrait du risque » avant de telles données. Le prix des actions et du bitcoin sont alors en recul. Des données d'inflation en baisse pourraient renverser la tendance et repousser les investisseurs vers les actifs considérés à

risque.

Si les données devaient s'avérer négatives pour le bitcoin, nous nous attendons à trouver un fort support vers les 26 000 \$. Si le scénario est au contraire positif, c'est la zone des 28 400 \$ qui devrait poser une première résistance dans la route du BTC vers un nouveau test des 30 000 \$.

Les Investissements Rivemont, gestionnaire du Fonds Rivemont crypto.

Les renseignements présentés le sont en date du 10 mai 2023, à moins qu'une autre date ne soit mentionnée, et à titre d'information seulement. Ils proviennent de sources que nous jugeons fiables, mais non garanties. Il ne s'agit pas de conseils financiers, juridiques ou fiscaux. Les investissements Rivemont ne sont pas responsables des erreurs ou omissions relativement aux renseignements, ni des pertes ou dommages subis.

////////////////////////////////////

Valérie Marquis

19 rue Le Royer Ouest, suite 300
Montreal, Québec, H2Y 1W4
Tél: 819-246-8800

valerie.marquis@rivemont.ca

////////////////////////////////////

www.rivemont.ca

Martin Lalonde

160, boul. de l'Hôpital, bureau 202
Gatineau, Québec, J8T 8J1
Tél: 819-246-8800

martin.lalonde@rivemont.ca

[Aimez-nous sur Facebook / Like us on Facebook](#)

Copyright © 2023 Rivemont, tous droits réservés.

Vous désirez des modifications dans la manière de recevoir ces courriels?

Vous pouvez [modifier vos préférences](#) ou [vous désinscrire de la liste](#).

